



Fédération québécoise de  
camping et de caravanning

DEPUIS 1967

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion  
immédiate

## TAXE SPÉCIFIQUE SUR L'HÉBERGEMENT

### La Fédération québécoise de camping et de caravanning préoccupée par le sujet

**Boucherville, le 7 mai 2015** – L'annonce que les terrains de camping pourraient être tenus de percevoir une taxe sur l'hébergement préoccupe grandement la Fédération québécoise de camping et de caravanning, le plus important regroupement de campeurs du Canada.

Peu importe la façon dont les campeurs pratiquent leur activité de loisir, ils ne devraient pas être taxés pour le faire, qu'ils utilisent une tente, un véhicule récréatif ou qu'ils optent pour la formule du prêt-à-camper. Si cette taxe sur l'hébergement est dorénavant perçue par les terrains de camping, il y a fort à parier que ce seront les campeurs et les caravaniers qui en paieront la note.

100-1560, rue Eiffel  
Boucherville  
(Québec)  
J4B 5Y1

450 650-3722

Sans frais  
1 877 650-3722

Télécopieur  
450 650-3721

info@fqcc.ca  
www.fqcc.ca

#### Une clientèle qui contribue déjà financièrement

Tout comme les autres citoyens, les adeptes du camping subissent les augmentations fréquentes de la taxe sur l'essence et la hausse des frais d'immatriculation et du coût du permis de conduire. En plus, ils doivent composer avec les augmentations annuelles des frais reliés à la location d'emplacements de camping, augmentations engendrées par la volonté des propriétaires des terrains de camping de maintenir la qualité de leurs sites et des services qu'ils offrent. En bout de ligne, la contribution financière des campeurs est déjà passablement considérable.

« L'industrie du camping se porte relativement bien depuis quelques années. Il est donc important de soutenir cette industrie plutôt que de lui imposer une nouvelle taxe qui pourrait avoir des conséquences sur la fréquentation des terrains de camping et sur la pratique de l'activité en général », dénonce M. Yvan Lafontaine, président de la FQCC.

Les campeurs et les caravaniers constituent des maillons importants de l'économie touristique de par les coûts qu'ils doivent défrayer pour pratiquer leur loisir préféré. Les touristes campeurs génèrent des retombées économiques non négligeables dans toutes les régions qu'ils visitent, car ils se font un devoir, et surtout un plaisir, de profiter pleinement de tous les attraits des lieux où ils s'arrêtent.

La FQCC appuie Camping Québec dans ses démarches et ses interventions auprès de la ministre du Tourisme du Québec et souhaite que la taxe spécifique sur l'hébergement ne vienne pas nuire à une industrie qui se porte bien.

**Organisme à but non lucratif, la FQCC a été créée en 1967. Cet important regroupement de campeurs chapeaute 18 associations régionales (ARCC) et compte près de 40 000 familles membres. Sa mission consiste à regrouper les campeurs et les caravaniers du Québec, à leur offrir des services et à favoriser le développement de leur loisir.**

– 30 –

Pour information ou entrevue :  
André Rivest, directeur général  
Fédération québécoise de camping et de caravanning  
T : 450 650-3722, poste 101  
[arivest@fqcc.ca](mailto:arivest@fqcc.ca)

Source : Louise Gagnon, directrice des communications